



# LE PARM RECRUTE

## des dégustateurs !

**JUSQU'AU 6 FÉVRIER 2022**

Devenez au choix, un "juge expert" ou un "panéliste" !  
Remplissez dès aujourd'hui notre formulaire d'inscription en ligne pour participer à nos tests. Devenez un des maillons de la chaîne des produits alimentaires que vous consommerez demain !

Le PARM lance une campagne de recrutement de personnes intéressées par de la **dégustation de produits alimentaires**. Le laboratoire d'analyses sensorielles du PARM recherche deux profils de consommateurs : **des juges experts et des panelistes !**

Choisissez votre profil consommateurs et remplissez notre formulaire en ligne pour vous préinscrire à nos futurs tests.

## TOUT D'ABORD, QU'EST-CE QUE L'ANALYSE SENSORIELLE ?

L'analyse sensorielle est un ensemble de méthodes permettant de mesurer les perceptions sensorielles (vue, ouïe, odorat, goût, toucher).



## QUELS SONT LES DEUX PROFILS CONSOMMATEURS RECHERCHÉS PAR LE PARM ?



**JUGE EXPERT**

Le « juge expert » est un consommateur qui a été sensibilisé et entraîné à l'analyse sensorielle.

Devenir juge expert donne du poids à la qualité de votre jugement lors de l'évaluation descriptive d'un produit de grande consommation.



**PANÉLISTE**

Le paneliste est une personne qui consomme habituellement le type de produit testé.

Devenir paneliste ne nécessite aucune formation préalable ; l'objectif étant d'avoir votre opinion en tant que consommateur "naïf", sur votre appréciation globale des produits testés.



## JUGE EXPERT

### QUEL EST LE RÔLE DU JUGE EXPERT ?

Il a pour rôle de décrire un produit « cible » ; c'est-à-dire identifier et quantifier les différentes propriétés sensorielles d'un produit afin d'en établir **la carte d'identité sensorielle**.

Pour cela il faut procéder à une sensibilisation sur les prérequis à l'analyse sensorielle qui sera dispensée sur le site du PARM. Cette formation est gratuite.

Suite à cette sensibilisation, plusieurs séances d'entraînement seront dispensées. Ces entraînements ont pour objectif de travailler la caractérisation des sensations perçues, sans prendre en considération l'appréciation personnelle.

Ces entraînements visent à créer un groupe homogène et répétable. La seule contrepartie que nous vous demandons est de participer à tous les projets.

### COMBIEN DE TEMPS UN JUGE EXPERT DOIT-IL ACCORDÉ AUX ENTRAÎNEMENTS ?

Les séances d'entraînement ont lieu tout au long de l'année, plusieurs fois par semaine au sein du laboratoire d'analyses sensorielles du PARM.

Chaque séance dure entre 1h et 2h maximum.

**N.B. :** La séance est soumise à des normes qui permettent de garantir l'avancée et la fiabilité des résultats des projets. **Votre assiduité aux différentes séances est donc primordiale** afin que vos résultats progressent et que le groupe avance ensemble.



### QUEL INTÉRÊT IL-Y-A-T-IL A ÊTRE JUGE EXPERT ?

#### L'intérêt pour le PARM :

Avoir des juges experts permet de caractériser un produit et d'établir une sorte de carte d'identité sensorielle de celui-ci.

Les clients du PARM auront ainsi les outils de décision pour améliorer leurs produits, aller vers une labellisation, reformuler leurs recettes etc.

#### L'intérêt pour vous :

Devenir membre du groupe « juges expert du PARM », c'est faire partie d'un groupe uni, convivial et dynamique qui apprécie se retrouver à chaque séance.

Cette expérience contribuera à l'éveil de vos sens et vous apportera une nouvelle façon de déguster vos produits préférés.

## QUEL EST LE RÔLE DU PANÉLISTE ?

Le paneliste donne son avis subjectif sur un produit qu'il consomme régulièrement lors de tests consommateurs.



**PANÉLISTE**

## QU'EST-CE QU'UN TEST CONSOMMATEUR ?

Un test consommateur est une enquête sensorielle sur l'appréciation d'un produit avec une approche affective et hédonique, autrement dit ce que ressent le panel « j'aime/je n'aime pas ».

Ces tests peuvent se dérouler au sein du laboratoire d'analyses sensorielles du PARM ou à domicile.

## COMMENT EST-ON SÉLECTIONNÉ ?

Pour chaque séance de test consommateur, un questionnaire de recrutement est mis en place afin de sélectionner les « panelistes » selon la cible consommateur du client : habitudes et fréquences de consommation, sexe, âge...

Vous ne pourrez être retenus que si vous correspondez aux critères recherchés par le client. Dans le cas contraire vous serez contacté pour d'autres tests.



***N.B. :** Contrairement au « juge expert », l'implication d'un paneliste est ponctuelle et dépend de vos disponibilités.*

## QUE SE PASSE-T-IL APRÈS LA SÉLECTION ?

### S'il s'agit d'un test en laboratoire :

Vous êtes installé dans un box individuel permettant d'être isolé des autres dégustateurs. Le nombre de produits à goûter est variable. Les produits sont repérés uniquement par un numéro de code et vous sont servis tels que consommés habituellement.

La durée d'un test consommateur en laboratoire est variable : entre 30 min et 1h.

Une indemnisation sous forme d'un bon d'achat d'une valeur de 10€ vous est remis pour vous remercier de votre contribution bénévole.



## QUE SE PASSE-T-IL APRÈS LA SÉLECTION ?

### S'il s'agit d'un test consommateur à domicile :

Les tests consommateurs à domicile permettent d'évaluer les produits **en condition courante (habituelle) de consommation**.

Deux déplacements sont à prévoir :

- le premier pour réceptionner des échantillons au PARM par un système de « Drive »
- le second pour récupérer l'indemnisation sous forme d'un bon d'achat d'une valeur de 10€.



**PANÉLISTE**



Après réception des échantillons et retour à domicile, vous recevrez un e-mail comprenant :

- Un protocole précis de dégustation
- Un lien vers le questionnaire de réponse

Il est très important de noter que si votre questionnaire est incomplet ou que vous ne respectez pas les consignes de réalisation du test, le PARM ne prendra pas en compte votre questionnaire. Vous ne recevrez pas votre indemnisation.

La durée des tests consommateurs réalisés à domicile est généralement d'une semaine, mais peut varier; car ils comprennent la préparation du produit par vos soins et la dégustation.

**ALORS, ÊTES-VOUS PLUTÔT  
JUGE EXPERT OU PANÉLISTE ?**

***Formulaire d'inscription :***  
[https://parm.mq/recrutement-  
degustateurs](https://parm.mq/recrutement-degustateurs)

## AU SUJET DE LA COLLECTE DE VOS DONNÉES PERSONNELLES

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées sur un fichier informatisé par "Le PARM" pour constituer une base de données "dégustateurs".

Nous attirons votre attention sur le fait qu'en vous inscrivant dans notre base consommateur, vous consentez expressément que le PARM, agissant en tant que responsable du traitement, collecte et traite vos données personnelles. Vos données personnelles ne seront traitées pour aucune autre finalité que celles indiquées ci-après, à moins que vous y consentiez expressément :

- Améliorer la connaissance du consommateur
- Evaluer des produits alimentaires
- Constituer une base de données de connaissance sur les produits
- Contribuer à des études marketing sensorielles et alimentaires

Les données personnelles collectées seront conservées pendant 2 ans à partir de la date du consentement.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez également retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter :

**[donneespersonnelles@parm.mq](mailto:donneespersonnelles@parm.mq)**

ou adresser un courrier au siège social

**PARM - Pôle Agroressources et de Recherche de Martinique**  
**Impasse Petit-Morne n°375**  
**97232 Le Lamentin**

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.